

Séance du 27 mai 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 21 mai 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ABSENTS : M. Millet-Barbé, Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Demont présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Médiathèque – Demande de subvention auprès du Fonds Régional d'aide aux Acquisitions des Bibliothèques (FRAB).

Dans le cadre de l'enrichissement permanent de ses collections patrimoniales, la médiathèque a eu l'occasion d'acquérir, depuis août dernier, les documents suivants :

« La Samaritaine : évangile en trois tableaux en vers » d'Edmond Rostand, exemplaire dédié à Jean Lorrain. Illustration de Mucha.

Livre relié semi-cuir. Edition Fasquelle, 1897. 800,00 €

90 plaques (eaux-fortes), de Ferdinand Corrèges dessinateur et peintre bayonnais, représentant des vues de Bayonne, du Pays basque et des Landes à la fin du 19ème siècle.

5 400,00 €

Lettres et cartes autographes de Léon Bonnat : correspondance avec le peintre Charles Chaplin et son épouse.

Enchères Drouot. Gros et Delettrez, commissaires-priseurs.

875,00 €

Lot de livres illustrés par Maggie Salcedo (épouse d'André Salcedo, industriel céramiste de vieille souche bayonnaise). Elle a travaillé avec l'architecte Benjamin Gomez, décorant les somptueuses villas qu'il crée dans la région, en composant des panneaux muraux et des paravents aux motifs tirés du folklore et de la vie quotidienne basques.

1 059,00 €

pour un montant total de huit mille cent trente quatre euros TOTAL 8 134,00€

Ces acquisitions sont éligibles au fonds de concours commun à l'Etat et à la Région.

Dans ce cadre, il est précisé que la commune autorise gracieusement la diffusion sur Internet par l'association ECLA, (Ecrit, Cinéma, Livre et Audiovisuel en Aquitaine), missionnée par la Région et la DRAC, d'un choix de trois photographies numériques des ouvrages acquis avec l'aide du FRAB, dans les conditions suivantes : droits de représentation, de reproduction, de publication et de diffusion, sur tous supports et sous toute forme ; intégration à une base de données, par tout procédé, pour la durée de protection légale prévue par le code de la propriété intellectuelle et pour le monde entier, sur un site gratuit. Ces droits sont assortis d'une protection physique contre la reproduction, avec mention sur chaque image du nom de l'auteur ou de l'ayant droit.

Je vous demande donc d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Fonds Régional d'Aide aux Acquisitions des Bibliothèques (FRAB), une subvention au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.